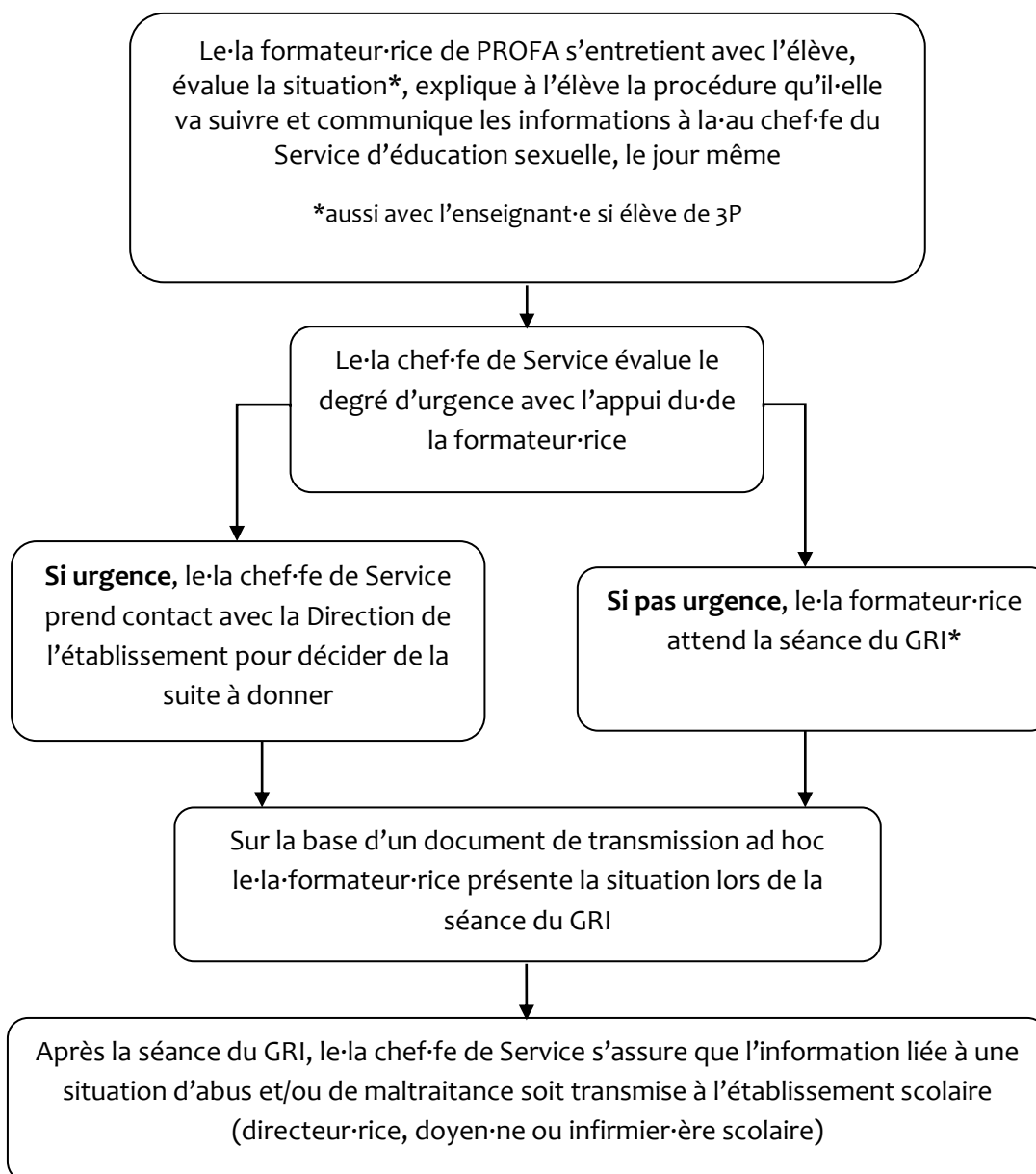


Aux directions d'établissements (2.1 annexe)

Procédure lors d'une situation d'évocation d'abus et/ou de maltraitance par un·e élève mineur·e lors des cours d'éducation sexuelle de PROFA



*GRI : Groupe de référence interne à PROFA